

## REUNION SECTION BILLARD :

Date : Samedi 07 Mai 2016

Présents : Claude Boé , Lionel Dargent , Francis Dufrien , Sofiane Jaballah , Gilles Lephay , Mme Lelong , Guy Lemargue , Philippe Loquet , J-Claude Nicolas, Patrick Petiton , Caude Prevost , Claude Zedde , Stephane Leszek , Georges Duchossois , J-Noel Duhornay .

Absents : Jean Amourette , Robert Decotte , Bruno Fossé , Sebastien Gardé , Nicolas Lhermitte, J-Paul Rialland , Pierre Tranakidis , Gilles Vatry ,

### Objet de la réunion:

-Cette réunion a été programmée pour répondre aux questions de quelques adhérents mettant en cause la gestion et l'animation de la section billard.

Nota : L'urgence de vous consulter a été motivée après la constatation de la disparition de documents (tableau de suivi des cotisations et liste des adhérents avec leurs coordonnées). C'est un acte volontaire qui n'est sans doute pas anodin.

### Le mot du responsable :

-Une pensée pour Claude Balandrade qui vient de nous quitter et à qui on doit ce club.

-Je regrette vraiment l'absence des personnes concernées par tous ces différends.

-Pendant 18 ans, le poste de responsable a été tenu par Daniel Lelong.

Je veux le remercier car durant cette période il a fait grandir le club et si aujourd'hui nous pouvons partager notre passion, c'est bien grâce à lui et à quelques adhérents qui ont œuvré à ses cotés.

Son action mérite d'être respectée.

-Depuis quelques temps la sérénité du club s'est fortement dégradée. Des exigences régulières et grandissantes y ont probablement contribué.

Et pourtant beaucoup de travaux ont été réalisés.

J'ai bien conscience qu'il reste des choses à faire mais tout ne peut se faire sur un simple claquement de doigt.

Dernièrement beaucoup de choses m'ont été vivement reprochées et c'est pour cette raison que j'ai déclenché cette réunion afin d'éclaircir les points suivants.

### 1) Entretien des billards :

*« Reproche sur le manque d'entretien des billards. »*

-Ci-dessous le bilan :

:

#### **- Janvier 2015 :**

Remise en état du billard 2.80m « salle Jean-Paul Prévost » :

-Démontage complet et remise en état des pieds.

#### **- Février 2015: (1090.02 euros)**

-Pose de tapis neufs sur les deux billards de 2.80m et remplacement du tapis sur le 2.40m

-Mise en service de 2 jeux de billes neuves.

#### **-Avril 2015 : (83.97 euros)**

-achat 3 draps de protection

**-Aout 2015 : (200 euros)**

-Acquisition d'un nouveau billard (2.60m)

**-Novembre 2015 : (110 euros)**

-Achat et mise en service de deux jeux de billes.

**-Décembre 2015 : (29.99 euros)**

-Achat drap de protection pour le 2,60m

**-Janvier 2016 : (430 euros)**

-Mise en service du billard de 2.60 et jeu de billes neuves.

-Contrôle et mise à niveau du billard 2.80 de la salle JP.

**-Février 2016 (98.60 euros)**

-Achat aspirateur.

**→ Soit 2000 euros réservés pour l'entretien des billards depuis Janvier 2015.**

2) Prise en charge des problèmes.

*« Manque d'écoute et non prise en charge des problèmes par le responsable. »*

-Etre à l'écoute ne consiste à exhausser un vœu systématiquement. Une demande passe par une étude de faisabilité avant réalisation.

-Deux réunions par an sont réalisées. Tous les sujets sont évoqués et un compte rendu est établi. A ce jour tous les sujets ont été traités. Les rapports sont disponibles sur le site Web.

-Dernièrement le problème des bandes sur le 2.60 et le 2.80 de la salle JP a été soulevé oralement. Un courrier a été établi vers les billards Breton pour traitement et réalisation d'un devis. (Courrier du 24/04/2016).

3) Immobilisme du responsable.

*« Il a été dénoncé le manque d'action du responsable et que ses rares visites à la salle se résument à la collecte des chèques de cotisation. »*

-Ci-dessous les actions menées:

**Décembre 2015 :**

-Opération porte ouverte dans le cadre du téléthon.

**Janvier.2016 :**

- La galette des rois.
- Un logo pour le club billard a été réalisé.

#### **Février 2016 :**

- Mise en place d'un téléviseur avec lecteur DVD pour formation technique.
- Stage Centre Calamel (Animation Pierre Tranakidis)

#### **Mars 2016**

- Stage avec l'ancrage (Animation Pierre Tranakidis)

#### **Avril 2016**

- Rencontre amicale avec le club de Friville escarbotin.

#### **Diverses :**

- Réunion semestrielle et suivi des actions.
- Suivi des travaux sur les billards et relation avec le prestataire.
- suivi des cotisations.
- Maj. des documents internes (code de bonne conduite, liste adhérents.)
- Travaux salles (étagères, porte manteau, mobilier divers...)
- Modification queues pour les jeunes.
- Pose logo sur tapis de protection.
- Alimentation du site Web.
- Information régulière sur la vie du club par Email.
- Création d'un lien entre les sites des 3 villes sœurs et le site de l'UP.
- Réalisation porte clef.
- Alimentation et gestion du bar.
- ...

#### 4) Cotisations :

« -Le Prix de la cotisation remis en cause.

*-Ces adhérents considèrent que le prix des cotisations est excessif par rapport aux clubs voisins. »*

Le tarif mensuel de 10 euros pratiqué depuis plusieurs années n'est pas élevé considérant que la salle est accessible tous les jours avec une plage d'ouverture très large. Pour une personne fréquentant le club assidument le cout horaire est insignifiant.

#### 5) Comptabilité de la section :

« *Reproche d'un manque de transparence.*

*-Ces adhérents souhaitent que la totalité des cotisations soit utilisée exclusivement pour la section billard, dénonçant fermement le don de l'UP en faveur des sauveteurs en mer »*

-C'est une gestion globale.

-Le bilan propre au billard est réalisé par le trésorier.

-Ce rapport financier est disponible dans le classeur bleu disponible pour tous. L'information sur ce document a été communiquée lors de la réunion du 04/09/2015 dont le compte rendu est disponible en lecture sur notre site Web.

Dons → voir réponse chapitre 7 de Stéphane Leszek.

#### 6) Questions Diverses :

**Question\_:** « Pourquoi le prestataire tarde à intervenir sur le 2.60m ? C'est une malfaçon. »

**Réponse:** « Le prestataire a été contacté par téléphone et Email. Le problème vient probablement d'une usure des rainures sur la structure bois des bandes que le prestataire nous a fait remarquer lors de la pose.

Il a réalisé la prestation sans surcote en corrigeant le jeu des rainures avec de la toile pour nous éviter de plus gros travaux

Je suis toujours dans l'attente d'une réponse car j'ai demandé en même temps une analyse sur le 2.80 pour l'allongement excessif des bandes et je rappelle ici que lors du changement de tapis en Février 2015, le professionnel (Billard Breton) a jugé les bandes bonnes. Pour autant je reconnais que le problème est bien réel. »

**Question :** « Pourquoi le bilan financier n'apparaît pas sur le site Web ? »

**Réponse:** « Le bilan est présenté lors de l'assemblée Générale. Le bilan est réservé aux adhérents et le site Web est accessible à tous les internautes. »

**Question :** « Le manque de sérénité que nous vivons vient probablement des différents niveaux de joueurs qui n'ont pas les mêmes exigences matérielles. Ne peut-on pas travailler sur le dialogue ? »

**Réponse:** « Oui et c'est un débat que je voulais dans cette réunion afin que chacun s'exprime. Lors de leur engagement, les joueurs connaissent l'état du matériel et le caractère amical de la pratique du billard dans notre club bien différente d'un club qui est affilié à la fédération dans le but de faire de la compétition Toutefois depuis 1 an le matériel a évolué constamment. (Voir chapitre « entretien Billards ».

Les joueurs doivent comprendre que tout ne peut pas se faire en même temps. Concernant l'ambiance, j'avais déjà décelé un malaise et lors de la réunion du 07/03/2016 j'ai demandé un effort de tous. En vain. Ci-dessous mes mots de l'époque: (voir compte rendu de réunion sur le site de l'UP )

*Mon souhait est d'obtenir un espace de jeu et de partage agréable pour tous les Niveaux*

*Mais la section ne peut fonctionner correctement qu'avec la participation de tous*

*L'ambiance, l'entretien du matériel et de la salle sont l'affaire de tous. »*

**Question :** « Pourquoi avons-nous arrêté avec les jeunes ? »

**Réponse :** « Nous avons tenu nos engagements avec le centre Calamel et L'ancrage en respectant respectivement les conventions. Nous avons défini avec ces deux associations un stage animé par Pierre d'une durée limitée pour essai et éventuellement reproduire l'opération mais toujours sous convention. Je n'ai pas eu de demande particulière de jeunes pour continuer individuellement mais notre structure actuelle ne le permettrait pas. On peut y travailler mais il faut des bras. »

#### 7) Intervention du Président Stéphane Leszek :

« -L'UP possède différentes sections, le club de billard en est une .Claude Prévost est responsable (avec Daniel Lelong) et ils ont toute ma confiance.

-Nous avons des activités diverses : connaissance du monde, cours de langues et informatique, scrabble, billard français, café philo et sorties voyages. C'est une gestion globale de toutes les sections et non individuelle. Cotisation pour adhésion et cotisation pour le fonctionnement du club.

-Les Dons : à l'enfance, téléthon, SNSM, contre le cancer etc....sont réalisés.

-On me parle des excédents de trésorerie dégagés par les cotisations → voir réponse sur la gestion globale au dessus.

-De qui vient cette idée de convoquer nos élus. C'est le président qui convoque les maires et/ou ses adjoints.

-Je condamne bien entendu le vol des documents de l'université populaire.

Les reproches sur la gestion, l'animation du club, la trésorerie de l'up, la remise en cause de dons, la disparition de documents méritaient au minimum la présence des personnes concernées à notre réunion afin de comprendre les propos et comportements qui ne doivent pas exister au sein de notre association et je sou mets ce différend au conseil d'administration en espérant que notre club retrouve une ambiance apaisée. »

Ci-après notre résolution déjà votée et acceptée par les administrateurs du 09 Septembre 2013.

« Tout adhérent de l'université populaire démontrant un esprit non associatif, en refusant de respecter notre règlement ou contribuer à un surcout qui pourrait nous être demandé en cas de force majeure (notamment pour les sorties et voyages) sera exclu de notre association par notre refus du renouvellement de son adhésion. »

Le Président de l'Université Populaire :Stéphane Leszek.

Le responsable Section Billard : Claude Prevost

Le 09/05/2016

